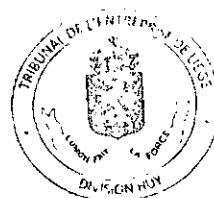


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25031801



25 FEB 2025

Greffier

N° d'entreprise : **0473 113 738**

Nom

(en entier) : **CARGO LIFTING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Avenir, 10 à 4530 Villers-le-Bouillet**

Objet de l'acte : Démission-nomination-pouvoirs administrateurs et commissaire

Extraits du PV de l'AG ordinaire du 27 juin 2024:

L'assemblée générale prend acte de la démission, avec effet immédiat, présentée par Benoit HOUGARDY (rue Petit Bois 1 à 4500 Huy), de son poste d'administrateur. Elle nomme, avec effet immédiat, pour une durée de 2 ans, au poste d'administrateur, Sophie Stankiewicz (rue Lonu 14/A à 4217 Héron), qui accepte. Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra donc fin en 2026, après l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice comptable 2025.

Par vote séparé, l'assemblée renouvelle, à l'unanimité des voix, le mandat de la SRL Rewise, représentée par Monsieur Pascal CELEN, ayant son bureau Rue des Vennes 151, réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire. Le montant des émoluments est fixé à 6.500€ HTVA, indexable annuellement. Le mandat a une durée de trois ans et prendra donc fin après l'assemblée générale qui aura lieu en 2027 qui devra approuver les comptes de l'exercice comptable de 2026.

Extraits du PV de l'AG extraordinaire du 11 décembre 2024:

L'assemblée prend acte de la démission présentée ce jour, avec effet immédiat de leurs postes d'administrateur et d'administrateur-délégué, par :

- Sophie Stankiewicz, domiciliée rue Lonu 14/A à 4217 Héron ;

- la srl O.S. CONCEPT, qui a son siège rue Barbe d'Or, 22 à 4317 Faimies, qui est immatriculée à la BCE sous le numéro 0899.461.105 et qui était représentée par M. Olivier Stankiewicz (rue Champanette, 12 à 4300 Waremmes).

Elle nomme pour les remplacer :

- la srl SYDO, qui a son siège rue Crufer, 6 à 4970 Stavelot, qui est immatriculée à la BCE sous le numéro 0895.784.310 et qui sera représentée par M. Olivier STANKIEWICZ ;

- la s.a. THEMA INVEST, qui a son siège Tiège (Sart), 76, boîte E à 4845 Jalhay, qui est immatriculée à la BCE sous le numéro 0849.814.327 et qui sera représentée par M. Stéphane DAUVISTER (domicilié Tiège (Sart), 76, boîte E à 4845 Jalhay).

Extraits du PV du Conseil d'administration du 11 décembre 2024

Le conseil d'administration prend acte de la démission présentée ce jour, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur-délégué, présentée par la srl O.S. CONCEPT, qui a son siège rue Barbe d'Or, 22 à 4317 Faimies, qui est immatriculée à la BCE sous le numéro 0899.461.105 et qui était représentée par M. Olivier Stankiewicz (rue Champanette, 12 à 4300 Waremmes).

Elle nomme pour la remplacer, à dater de ce jour, à ce poste d'administrateur-délégué, la srl SYDO, qui a son siège rue Crufer, 6 à 4970 Stavelot, qui est immatriculée à la BCE sous le numéro 0895.784.310 et qui sera représentée par M. Olivier STANKIEWICZ.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

-Vu la jurisprudence du Conseil d'Etat qui considère que le dépôt d'une offre dans le cadre d'un marché public ne ressort pas de la gestion journalière, l'organe d'administration décide d'attribuer à une personne physique spécifique liée à la Société des compétences plus étendues par l'intermédiaire d'un mandat spécialement dédié aux marchés publics pour lui permettre de représenter seule la Société dans ce domaine et signer seul tous les documents ou actes utiles liés aux marchés publics.

-L'organe d'administration décide en conséquence de donner pouvoir à Monsieur Olivier STANKIEWICZ pour instruire seul les dossiers relatifs aux marchés publics, signer seul la soumission à tout marché public ainsi que tous les documents ou actes utiles liés aux marchés publics et représenter seul la Société à cet égard.

-En cas d'absence de ce dernier, l'organe d'administration décide en conséquence de donner également pouvoir à Madame Sophie STANKIEWICZ pour instruire seule les dossiers relatifs aux marchés publics, signer seul la soumission à tout marché public ainsi que tous les documents ou actes utiles liés aux marchés publics et représenter seul la Société à cet égard.

-Ces délégations de pouvoir sont accordées sans limitation de durée et sont révocables à tout moment par l'organe d'administration, sans préavis ni indemnité. Ces délégations de pouvoir ne sont pas rémunérées.

srl SYDO
Administrateur

Olivier Stankiewicz
Représentant permanent

Déposés en même temps : un exemplaire des PV de l'AG ordinaire du 27 juin 2024, de l'AG extraordinaire du 11 décembre 2024, du CA du 11 décembre 2024 et du CA du 24 décembre 2024